N° 132

31 Juillet — 6 Août 1919

Urbain GOHIER

LA VIEILLE-FRANCE

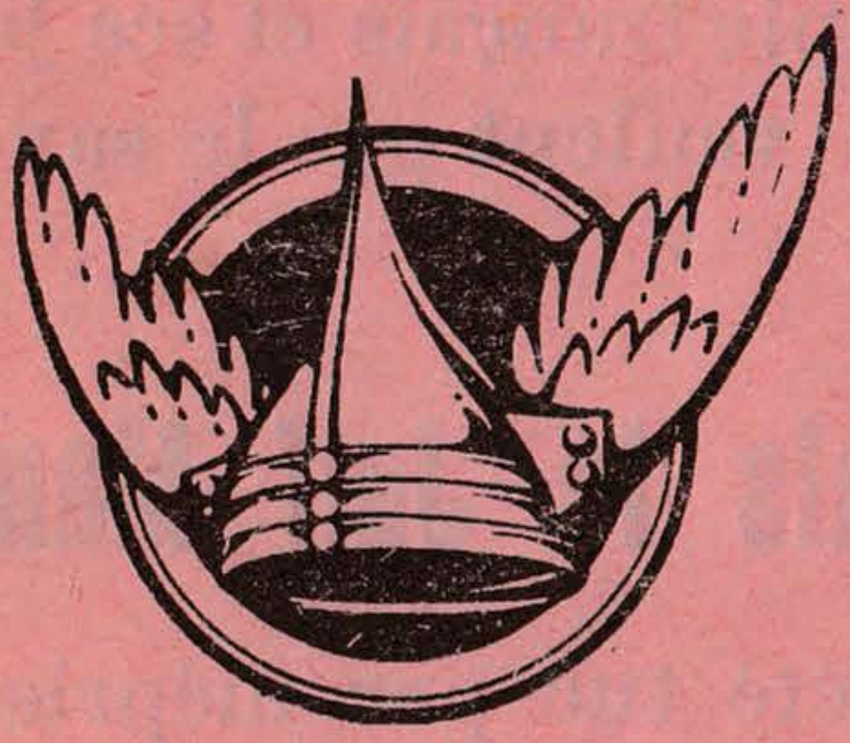

LA BANQUEROUTE ? Elle est faite.
La débâcle de la C. G. T.
LA VIE CHÈRE, chapitre du bolchévisme.
Les Assassinats de Berlin, de Fiume, de CRACOVIE.
Le roman de la Grande Thérèse (I).

Tous les Jeudis
LE N° : 40 CENTIMES
UN AN : 10 FR.
SIX MOIS : 6 FR.

5, rue du Pré-aux-Clercs
PARIS (VII°)

Des soldats français

ont été assassinés à Fiume.

Le peuple français et la presse française
l'ignorent.

Des soldats français

ont été assassinés par les Juifs à Cracovie.

Le peuple français et ses journaux ne
veulent pas le savoir.

Mais le Juif Mannheim

ayant été tué par méprise à Berlin,

la presse française fulmine,
le gouvernement français exige réparation,
le peuple français est en deuil.

C'est-à-dire que

la vie d'un Hébreu est plus chère
aux pauvres Ilotes de France
que la vie de cent de leurs enfants.

Notre souscription

pour le développement de la Vieille France

devant prendre fin à la date du présent numéro, nous en dirons les résultats la semaine prochaine.

Mais nous continuerons en permanence *de recevoir avec gratitude les écus, les pistoles. les centaines de mille francs et les millions au service de notre idée :* la **France, patrimoine inaliénable de la race française.**

La Banqueroute.

Qu'est-ce que la banqueroute ?

C'est la cessation par l'Etat du paiement de ses coupons.

Si l'Etat ne paie plus rien, banqueroute totale.

Si l'Etat ne paie qu'un tiers, banqueroute des Deux Tiers : on l'a déjà vue!

Mais il y a une troisième forme de banqueroute : le paiement de 5 francs d'intérêts avec un billet *nominal* de 5 francs qui n'a plus même une puissance d'achat de trente sous.

C'est la banqueroute hypocrite.

C'est la méthode actuelle.

Et le brave bourgeois ne s'en aperçoit pas.

Dans notre n° **122** (22 mai), nous avons montré que la spoliation violente pratiquée en Russie contre les « bourgeois » et la spoliation sournoise pratiquée ici par le simple fonctionnement de la planche aux assignats sont deux formes du même *bolchévisme*.

La Puissance occulte (*la Finance juive internationale*), qui règle le sort de notre peuple aveugle, a décidé que la classe possédante en France serait dépossédée, et *que la France ne reconstituerait pas l'épargne* qui faisait autrefois sa force, son indépendance.

Nous avons expliqué la première manœuvre dans notre n° **122**, la seconde dans notre n° **127**.

Nous seuls en France gardons la liberté de lever ces voiles.

Maintenant lisez l'*Arbeiter Zeitung* (27-6), organe des socialistes autrichiens :

> La banqueroute de l'Etat peut avoir lieu par la fabrication d'un nombre toujours plus grand de billets de banque. Par suite de l'augmentation du nombre des billets de banque en cours, leur puissance d'achat diminue toujours davantage. Une dette publique d'encore tant de milliards de couronnes devient supportable, dès que la valeur de la couronne se trouve suffisamment réduite.
>
> Naturellement les *créanciers de l'Etat sont aussi de cette façon expropriés*. Ils touchent bien en couronnes autant qu'ils ont à recevoir ; mais la couronne elle-même est en même temps dépréciée de telle sorte que leur part au revenu national et au produit du travail social est diminuée dans la mesure supportable pour la société.
>
> Cela semble une méthode de banqueroute publique plus tolérable, parce qu'elle évite la ruine des établissements de crédit. Mais en réalité une banqueroute publique voilée de cette sorte produirait en fin de compte absolument le même effet que la franche cessation des payements de l'Etat.

Le journaliste bolchéviste répète littéralement, pour s'en réjouir, ce que nous avons dit en le déplorant.

L'avilissement du billet de banque par d'extravagantes émissions, pour satisfaire l'avidité de la classe bolchéviste, a réalisé l'*expropriation des possédants*.

En recevant, pour leur coupon de rente de 5 fr., un bout de papier qui ne vaut guère que 25 sous, le rentier se rassure contre la banqueroute.

Pauvre homme! Elle est faite.

Après la Paix

Le Kaiser avait raison.

Le 15 mai 1918, parlant au Conseil municipal d'Aix-la-Chapelle, Guillaume II déclara :

Je viens de voir la France dévastée. C'est en la voyant qu'on comprend *ce qui a été épargné au Vaterland.*

Quiconque se sent le cœur faible n'a qu'à aller voir la dévastation. Il cessera alors de se lamenter et *sera satisfait du sort de l'Allemagne.*

L'Allemagne se croyait alors victorieuse; elle est vaincue ; mais les paroles de son kaiser vraies. Allez le demander aux Français de la Flandre et de l'Artois.

Massacre de soldats français par les Juifs.

A la 48e séance de la Diète de Pologne (12-6-19) :

Le député Bryl (populiste modéré) apporte son témoignage direct sur les incidents de Cracovie, qu'il a vus de ses propres yeux.

En fait, il y a eu un pogrom, non de Juifs, mais de Polonais. *Toutes les victimes ont été des soldats polonais* **ou français.** Les Juifs empêchaient le désarmement des bandes qui causaient les désordres, et qui étaient judéo-bolcheviko-tchèques. (*Vive émotion dans l'Assemblée.*)

Ainsi, le gouvernement de la République fait une affaire grave du meurtre du Juif Mannheim par les Allemands à Berlin. Mais il impose le silence à la presse sur **le massacre de soldats français** (armée Haller) **par les Juifs à Cracovie.**

Et il choisit ce moment pour décorer ou surdécorer le traître Dreyfus, le Juif Morgenthau, la Juive Morgenthau, la moitié des tribus.

Fiume et Berlin.

Un homme portant l'uniforme français a été assassiné à Berlin : grand tapage ; un million d'amende, cent mille francs d'indemnité, la diplomatie en mouvement, des excuses de l'Allemagne.

Trente ou quarante soldats français ont été assassinés à Fiume : pas un mot. Autant à Cracovie : pas un mot.

Pourquoi ?

Parce que le mort de Berlin s'appelait *Mannheim*. Il n'y a que le **Juif** qui compte. Les morts Français ne comptent pas.

L'injurieuse ingratitude.

La presse française a publié sans broncher, le 15 juillet, ce télégramme du Président Wilson au Président Poincaré, à l'occasion de la Fête nationale :

> Ne puis-je, en ce jour qui commémore **la rupture des chaînes** *qui attachaient autrefois la France à* **une intolérable servitude**, adresser au peuple de France les salutations cordiales et fraternelles du peuple des Etats-Unis et l'expression de la joie qu'il éprouve à avoir eu le privilège d'être associé à la France dans la libération du monde ?
>
> WOODROW WILSON.

Ainsi, la France subissait **une** « intolérable servitude », elle était chargée « de chaînes », lorsqu'elle envoya ses armées et ses flottes au secours des Etats-Unis naissants !

Le tyran Louis XVI, avant d'intervenir ouvertement, avait autorisé La Fayette à faire pour les Américains ce que M. Woodrow Wilson *a défendu à Roosevelt* de faire pour la France.

Sans Louis XVI, il n'y aurait pas d'Etats-Unis, il n'y aurait pas de Woodrow Wilson, plus autocrate en son empire qu'aucun tsar ou sultan.

La France était alors le plus beau royaume du monde, parce qu'on ne l'avait pas encore livrée aux congénères des Jacob Schiff, Lœb, Stephen Wyse et Morgenthau qui tirent les ficelles du Tr∴ Ill.∴ F.∴ Wilson.

Et s'il y a un pays **d'intolérable servitude**, c'est celui où le peuple « souverain » ne peut même pas boire un verre de bière ou un verre de vin, parce que Tartufe veut vendre du whisky dans les arrière-boutiques.

Les palinodies de M. Pecksniff.

Les Américains eux-mêmes trouvent que le Président Woodrow Wilson se moque du public un peu brutalement.

Cet homme d'Etat disait récemment au roi des Belges :

Je suis heureux de cette occasion de visiter une nation qui a défendu les barrières de la civilisation sous les difficultés les plus écrasantes.

Le *New-York Sun* rappelle que, au moment où la Belgique était en effet broyée sous le talon allemand et résistait jusqu'à la mort — le *20 août 1914*, M. Wilson adressait ce message comminatoire à ses sujets :

J'ai le devoir, mes chers concitoyens, de vous dire une parole de solennel avertissement contre cette infraction à la neutralité — la plus profonde, la plus subtile, la plus essentielle! — qui résulterait du fait de choisir entre les adversaires et de prendre parti,

Il faut que les Etats-Unis restent neutres, de fait aussi bien que de nom, durant ces jours qui éprouvent les âmes humaines. Il faut que nous soyons impartiaux **en pensées aussi bien qu'en actions**, et que nous imposions un frein à nos sentiments aussi bien qu'à nos transactions qui pourraient être interprétées comme une préférence pour un des partis belligérants.

Voilà le T.·.Ill.·. F.·.M.·. devant lequel

(*Coupé*)

Les Américains en Pologne.

L'armée polonaise du général Haller comprend un contingent de Français et un contingent d'Américains.

Les Juifs de Cracovie ont assassiné des soldats français, parce qu'ils connaissent l'aplatissement du peuple et du gouvernement français devant Israël. Mais ils se sont bien gardés de tirer sur les soldats américains. C'est infiniment regrettable.

Cependant les soldats américains, dressés dans leur pays à regarder les Hébreux comme des Européens *(sic !!)* pareils aux autres, découvrent en Pologne les abominables caractéristiques de la **race juive** : ils voient à plein la saleté, la fourberie, le fanatisme, la cupidité féroce des **Juifs** *et leur complicité avec les Allemands* sur tous les terrains.

De sorte que le corps expéditionnaire américain de Pologne — les *American Hallers*, comme on les appelle — *vont rapporter l'antisémitisme aux Etats-Unis*. (Corresp. de Varsovie 13-7.)

Le **Juif** et la **Juive** Morgenthau, missionnaires de M. Pecksniff Wilson à Varsovie, et chamarrés de Légion d'honneur, n'avaient pas prévu ce résultat. Bravo ! Excellent !

La Roumanie livrée aux Juifs.

Les gouvernements enjuivés de l'Entente ayant livré la Roumanie aux Juifs pour la remercier d'avoir embrassé notre cause et d'avoir enduré l'invasion, les Hébreux s'organisent fièvreusement.

Ils ont déjà fondé sept périodiques juifs, dont un quotidien, *Mintuirea*, et six hebdomadaires.

Leur activité se manifeste surtout à Bukarest, Iassy, Fresani et Galatz.

Les Roumains seront dévorés comme les Polonais, et réduits à la misérable condition de la France, s'ils n'éliminent pas le fléau.

Une croisade américano-protestante.

Pendant leur séjour en France, les chapelains de l'Armée américaine ont observé « que vingt-cinq millions de Français manquaient de foi religieuse, et qu'il convenait de leur en donner » :

> Un des gouvernants de la France a dit à l'évêque (méthodiste) T. S. Henderson : « Nous connaissons votre sorte de christianisme, et il ne nous fait pas peur. »

En conséquence, les Eglises protestantes d'Amérique ont décidé de convertir à leur foi les pauvres Français, en commençant par les populations des pays dévastés.

Les *Eglises méthodistes épiscopales* s'inscrivent pour 100 millions de francs ; les *Sociétés de missions étrangères des Eglises protestantes*, pour 50 millions ; les *Baptistes*, pour 30 millions ; diverses autres organisations pour 18 millions. (Discours de M. William P. Guthrie, le 22-6-19, Carnegie Hall, N. Y.)

Ils nous prennent évidemment pour des Canaques. Mais les dignes pasteurs auront plus d'agrément à Montmartre que chez les anthropophages. Laissons toujours venir leurs dollars.

La question de races aux Etats-Unis.

Voilà les Américains aux prises avec la question « noire ». C'était fatal.

Les Etats-Unis ont envoyé en France des régiments de nègres qui ont trouvé ici l'accueil que les Français font à tous les étrangers; les étrangers sont des merveilles; on les reçoit à bras ouverts; et les petites grues courent après, quelle que soit la couleur de leur peau. De retour en Amérique, les nègres entendent qu'on les traite de la même façon qu'en France. Ils ne veulent plus qu'on leur ferme certains théâtres, hôtels, restaurants, cafés, wagons, tramways. Et l'on se bat dans les rues de Washington, de Chicago...

Les Américains obligent les Polonais et les Roumains à subir l'exécrable tyrannie des Juifs. Nous allons les obliger à subir les nègres. Ah ! il n'y a pas de races ! Eh bien, il faut être logiques, bons amis Yankees ! il faut être logiques ! vous et vos femmes, vous allez mettre *le nègre sur le même pied que le Juif* ; ou ce sera la guerre civile. Les nègres sont douze millions aux Etats-Unis...

La question de races et le Japon.

Nous avons expliqué ici que l'émigration japonaise, à laquelle les Américains veulent mettre obstacle, est une conséquence forcée du surpeuplement, — le surpeuplement devant être de plus en plus la cause des vastes massacres.

M. K.-K. Kawakami, auteur de *Le Japon dans la politique mondiale*, écrit que la population de son pays atteint aujourd'hui **58 millions**, correspondant à une densité de 156 habitants par kilomètre carré. Comme le Japon n'a pas de colonies, comme son sol ne suffit plus à nourrir le peuple, il est contraint par une absolue nécessité de réclamer « sa place au soleil », et d'invoquer les principes wilsoniens sur « l'égalité des races » pour le partage de la planète.

Un autre écrivain japonais, M. Saïto Man admet toutefois que le développement industriel pourrait retenir les ouvriers dans leur archipel, mais il fait de la liberté d'émigration une question d'honneur national :

Si vous ne voulez pas de nous, — *dit-il aux Blancs*, — nous n'irons pas chez vous; ce sera tout. Mais il nous est franchement désagréable de penser que cette porte, que nous ne tenons pas à franchir, nous est publiquement et

explicitement défendue parce que vous pensez que nous vous sommes inférieurs.

Or un peuple de 58 millions d'hommes, qui détient une organisation et un outillage militaires de premier ordre, ne peut être outragé sans péril pour l'offenseur.

Nos morts ! Combien ?

M. Louis Marin, rapporteur général du budget, insère dans son rapport un tableau des pertes subies par l'armée française.

On y voit que la France a mobilisé en tout 8.410.000 hommes, dont 195.000 officiers et 7.740.000 Français métropolitains. Les pertes seraient de 1.089.700 morts, 265.300 disparus, en tout 1.355.000.

Or nous avons imprimé souvent le chiffre de 1.700.000, qui n'était pas sorti de notre imagination, mais qui a été donné officiellement par M. Léon Bourgeois, un des chefs occultes du régime, parlant à la Conférence de la Paix.

La République ne peut-elle fixer nos idées? Est-ce 1.700.000? Est-ce 1.355.000? Une différence de 350.000 Français morts n'intéresse guère la Juiverie gouvernante, mais elle intéresse notre pauvre peuple.

Le temps des villégiatures

est funeste aux journaux comme celui-ci. Les acheteurs au numéro qui gagnent la campagne ou les plages ne trouvent plus la Vieille-France *à leur portée.* **ABONNEZ-VOUS**. *Nous n'avons pas les ressources qu'il faut pour créer une administration, une inspection, des dépôts mobiles.* **Abonnez-vous**: *votre numéro vous suivra.* **Donnez-nous des adresses de propagande**... *et des fonds de propagande aussi.* **Réclamez** *à la poste et à notre bureau tout ce qu'on vole en route.* **Notre départ** *se fait* régulièrement *le mercredi, et nos* **expéditions partielles** *suivent* immédiatement *la commande.*

Après la défaite de la C. G. T.

Les agents allemands qui mènent la Confédération Générale du Travail avaient « **ordonné** » aux travailleurs français « des usines, des mines, des chemins de fer, des administrations, des magasins, de la terre et de la mer » de faire grève le 21 juillet.

L'opinion de la France entière est devenue menaçante, et les traîtres ont reculé. Ils ont « **ordonné** » aux travailleurs français de ne pas faire grève.

La *Vieille-France* la première a osé dire qu'il suffisait de montrer à cette racaille qu'on ne la redoute pas pour la faire rentrer dans l'ombre : et l'événement le démontre.

Donc, la bande allemande de la C. G. T. a esquivé pour cette fois le lynchage.

Il reste à prouver *d'où lui vient l'argent* pour sa propagande au service de l'Allemagne.

Les instigateurs et meneurs de grève reçoivent de la C. G. T. une solde de **50 fr. par jour**, plus les frais de voyage, d'hôtel et de ripaille. « Allez-y largement, sans compter ! » recommandent les chefs à leurs complices.

La provenance de ces fonds n'est pas douteuse. Il appartient au gouvernement, bien documenté, de l'établir publiquement. Si l'on fusillait une dizaine d'agents allemands, l'ordre et le bien-être règneraient pour longtemps dans le monde du travail. L'impunité des criminels fera beaucoup plus de victimes.

NOTES BREVES

« *L'organe de la Souveraineté nationale* » !

Le lendemain de l'affaire Boret, le périmé Chaumet écrivait dans l'*Avenir* :

Si maintenant M. Clemenceau déclarait qu'il n'est pas visé par le vote de la Chambre, s'il se prétendait autorisé à conserver le pouvoir malgré le blâme formel qu'elle a voté, *il se mettrait en révolte contre le Parlement*, organe de la souveraineté nationale !

Ces gens-là sont fous, évidemment.

Le Parlement n'existe plus. Tous les pouvoirs et mandats ont pris fin depuis des mois ou depuis des années. Au Luxembourg et au Palais-Bourbon s'agitent deux troupes de fantoches, de déserteurs, de concussionnaires, de tripoteurs, de vendus, *qui ne représentent rien ni personne*, et que le premier caporal venu, avec une escouade, pourrait *légalement* chasser à coups de botte.

Et les millions ?

Toute la première quinzaine de juiliet, la *Lanterne*, journal dûment maç.·. et républicain, fournit les preuves que M. Boret, ministre du Ravitaillement, a volé des millions par dizaines. Il a commencé par se vendre aux accapareurs de blé ; il a fini par un coup de 15 millions sur les rhums.

Le 18 juillet, mis en minorité à la Chambre, M. Boret lâche son portefeuille.

Mais il ne lâche pas les millions. Il les emporte.

Depuis quarante ans, nous assistons à cette comédie. Au Parlement, la punition d'un voleur consiste à *n'être plus ministre pendant quelque temps*. Le butin lui reste.

Les missionnaires de la République.

Nous avons demandé et redemandons la liste des *Missions à l'Étranger* confiées pendant la guerre, pour discréditer la France, aux pires aventuriers.

L'un des principaux *Missionnaires* de la République en Italie fut Zucco, mis en sursis d'appel, et d'autre part grand fournisseur de l'armée.

Zucco est actuellement inculpé d'escroqueries et de trafic de coupons volés dans les régions envahies. Le *Petit Bleu* du 18-7 donnait ainsi les états de service de ce personnage très officiel :

Avant cette affaire de coupons qu'il faisait passer de Suisse en France, et encaisser par la *Banque Française de Crédit*, 31, rue Saint-Georges, à la tête de laquelle il avait placé son oncle Minaggio, en remplacement d'un M. Guy, le précédent directeur, Zucco avait encouru de *multiples condamnations* : en 1893, pour infraction à la loi sur la police des chemins de fer ; en 1898, à *trois mois de prison* (avec sursis) pour **vol** ; en 1908, à Bruxelles, à 500 francs d'amende pour infraction à la loi sur les loteries ; en 1913, la Cour ramène de 5.000 à 3.000 francs d'amende, mais élève de six mois à *deux ans de prison* les peines prononcées contre lui par la 11e Chambre, le 24 juin 1912 ; en 1914, il est condamné à *trois mois de prison* et 1.000 francs d'amende ; puis encore à *un an de prison* et 3.000 francs d'amende ; en juin 1917, à 2.000 francs d'amende pour infractions à la loi sur les sociétés ; en août suivant, à *six mois de prison* et 2.000 francs d'amende, ladite peine de prison se confondant avec celle prononcée par la Cour de Paris. Enfin, en janvier 1918, la Cour d'appel portait de deux à *cinq ans de prison* une de ses dernières condamnations.

N'oublions pas que le traître Juif Iakob Landau, escroc, souteneur et maître chanteur notoire, condamné (*mais non envoyé*) au bagne, était aussi chargé de *missions diplomatiques* par son acolyte Aristide Briand qui lui donnait des 30.000 francs à la fois. Aux frais de la princesse, mais pas de la princesse grecque !

Zucco, Landau, tout le régime.

Organisation de la famine.

Déjà les grévistes, au service de l'Allemagne, avaient causé la perte de *plusieurs centaines de mille kilos* de bœuf frigorifié. Cette façon de protester contre la vie chère portait la marque de Berlin.

Le 16 juillet, *deux mille moutons* avariés ont dû être détruits au frigorifique de la Villette.

Récemment, on a expédié en Allemagne, pour la consommation de nos troupes, un train de pommes de terre et de viande congelée ; on avait soigneusement placé les pommes de terre dans les wagons frigorifiques,

et la viande dans les wagons ordinaires. Les pommes de terre sont arrivées gelées et la viande pourrie.

Les auxiliaires socialistes de l'Allemagne opèrent partout.

Les ministres « français » !

Le Juif Abrahami, qui a été placé par la République à la tête du recrutement militaire pour décider *quels hommes seraient envoyés à la mort et quels hommes seraient mis à l'abri*, est un étranger, sujet de puissance ennemie, travesti en Français par naturalisation du 20 octobre 1890.

Son état-civil a été publié dans les journaux de Boulogne aux élections générales de 1914 : *Né à Constantinople*, le 1er juillet 1879, *d'un père né à Constantinople* le 13 septembre 1848.

Cet Hébreu, sujet turc depuis deux générations, est marié à la fille de l'Allemand Théodore Reinach.

Et voilà le métis de Juifs, de Prussiens, de Turcs, qui décidait de la vie et de la mort des esclaves français !

La ville de Boulogne n'a pas trouvé un Français parmi ses habitants pour en faire son député en 1914.

J'ai proposé que les circonscriptions assez indignes pour choisir des étrangers comme représentants fussent privées de représentation pendant la législature suivante. Aux prochaines élections, la ville de Boulogne doit être *déchue du droit électoral*.

Lysis-la-Juive, propriétaire.

Le fondateur du *Pique-nique-Parti* à 6 francs par tête, Lysis-Letailleur, nous a révélé qu'il ne touchait pas d'appointements à l'*Humanité* du traître Jaurès, pour ses campagnes au service de l'escroc Rochette et contre l'alliance russe.

Il était donc payé par ailleurs. Et plus grassement que les kamarades de la Sociale : si grassement qu'il achetait sur ses économies un magnifique immeuble, 84 boulevard Garibaldi.

La *Lanterne*, qui n'est pas un journal « réactionnaire », mais qui démolit vigoureusement les bous-hommes du régime, a eu la diabolique idée d'inter-

roger (28.5) les locataires du « démarcheur » de la *Démocratie Nouvelle*. Ces pauvres gens sont des recrues toutes prêtes pour le bolchévisme. Lysis-la-Juive les a trompés, détroussés, étranglés selon les meilleures méthodes d'Israël. Tandis que Rothschild mettait à la rue (V. *Vieille-France*, nº **129**) un soldat blessé qui lui doit 25 francs, Lysis-la-Juive dévalisait un commandant qui vient de perdre une jambe en défendant la France, Paris et le boulevard Garibaldi.

« Il faut abaisser le coût de l'existence ! » décrète le « Président » des Pieds-Humides en son canard.

Et le propriétaire Letailleur augmente ses loyers de **100 pour 100**.

La Juive est fière de lui. Mais les souscripteurs à 6 francs ?

« *Marshal Foch at Mass* ».

« *Le maréchal Foch à la messe* » : tel est le titre sous lequel les journaux de Londres ont raconté ce que ne racontent pas les journaux de Paris, à savoir la messe célébrée à la cathédrale de Westminster en l'honneur et en présence du maréchal Foch et de son état-major.

« Le maréchal a été reçu sous le grand porche par le cardinal Bourne, qui l'a conduit à un prie-Dieu spécial, placé devant le grand autel... La chapelle de Jeanne d'Arc avait été décorée par les dames catholiques de Londres... Durant la messe, l'encens a été offert personnellement, selon la tradition, à l'illustre soldat... La musique de la messe était de William Byrd, compositeur anglais du XVIe siècle... » Etc.

Notre-Dame de Paris est muette. Il faut que le sauveur de la France aille à la messe en Angleterre !

Mais le Président de la République Française est de service dans toutes les synagogues.

La vie large.

Dans l'*Humanité*, le Suisse voleur Snell se scandalise des « additions » payées par les clients des restaurants chers. Sa pensée se reporte vers les Français qui manquent de tout dans les provinces dévastées...

Ce que le voleur de l'*Humanité* ne dit pas à ses lecteurs, c'est que les additions à cent francs ou à

cinq cents francs par tête sont payées, tantôt au *Café de Paris*, tantôt au *Café de la Paix*, par les **Ventre-Dorés de la Sociale** faisant ripaille avec les agents allemands et bolchevistes.

La caste profiteuse de guerre.

Combien la Coopérative **ouvrière** des usines Citroën **a-t-elle** vendu de paires de **bas de soie** pendant la guerre ?

Toute la morale de la vie chère est là.

Des balançoires ! des cochons tournants !

Il y a quinze jours, place de la République, le généreux Peuple de Paris démolissait un manège de cochons tournants qui avait élevé ses prix.

Il y a huit jours, place du Delta, le généreux Peuple de Paris a voulu démolir un manège de balançoires qui portait de o fr. 5o cent. à vingt sous le prix de la tournée.

Mais les épiciers peuvent impunément refuser du sucre quand ils en ont des tonnes dans leurs caves. Ce qu'il faut au Peuple, c'est des balançoires et des cochons.

La dynastie Mesureur-Naundorff.

M. Mesureur, ancien ministre de la République, directeur de l'Assistance publique, Tr.·. Ill.·. Maître du Rite Maçonnique écossais en France, est allé lui-même rendre visite au Cardinal Archevêque de Paris pour obtenir que la bénédiction nuptiale fût donnée — le 3o juillet — en l'église Saint-Julien-le-Pauvre à Mlle Suzanne Mesureur et au « Prince Louis de Bourbon », oncle du Prétendant Naundorff.

Dans les bureaux de l'Assistance Publique, le personnel a décidé d'appeler M. Mesureur *Monseigneur*, et son épouse, *Madame Mère*. La culotte et les bas de soie (pour les hommes) seront exigés aux réceptions.

Aux abonnés. *Nos départs se font régulièrement le mercredi après-midi.* **Réclamez avec énergie** *si vous ne recevez pas votre exemplaire* **le jeudi.**

L'organisation de la vie chère est une manœuvre bolcheviste.

Si je pouvais faire descendre le feu du ciel sur la Sodome et la Gomorrhe parlementaires — (j'entends la Chambre et le Sénat) — j'épargnerais peut-être le député périmé mais courageux Emmanuel Brousse.

Il a quelques bonnes actions à son crédit : d'abord l'article où il osa le premier dénoncer et flétrir les saturnales de la racaille politicienne à Bordeaux, pendant que les Allemands mettaient dix départements à feu et à sang, pendant que tombaient nos héros par centaines de mille pour sauver la patrie et la civilisation ; — ensuite, la proposition de loi qui avait pour but de rendre **inéligibles** les membres de cette législature maudite ; — en outre, de nombreuses et graves révélations sur le pillage de la fortune publique, à la faveur de la catastrophe, par les chacals qui nous gouvernent ; — enfin, la très opportune dénonciation portée à la tribune, le 10 juillet dernier, *contre le kamarade Thomas, premier responsable de la vie chère.*

Reprenons le *Journal Officiel* du 11 juillet :

On n'a trouvé, dit M. Brousse, qu'un moyen pour résoudre le problème le plus grave de l'heure présente, celui qui devrait nous préoccuper constamment, le *problème de la vie chère* ; on a cru pouvoir le résoudre en invitant les Chambres à voter sans cesse des centaines de millions et on peut même dire maintenant des milliards. On n'a rien résolu. On a au contraire provoqué une nouvelle augmentation du coût de l'existence.

Ces centaines de millions sont destinées aux

fonctionnaires qui exigent des augmentations de traitement. Dès qu'ils les obtiennent, ils en témoignent leur gratitude en annonçant la grève générale.

Exemples : les cheminots, les employés des postes et télégraphes, qui avaient annoncé leur grève générale pour le 21 juillet, après avoir bénéficié de prodigieux avantages aux dépens du public.

La plupart des grévistes futurs du 21 juillet — disait M. Brousse à la séance du 10 — sont, pour les deux tiers au moins, *des sursitaires qui n'ont jamais vu le front.*

Et la grève portera un préjudice considérable à la masse paysanne qui, elle, n'a pas quitté les tranchées ; d'abord à tous les producteurs de denrées périssables, jardiniers, horticulteurs, maraîchers, qui verront pendant vingt-quatre heures et plus leurs produits arrêtés dans les gares ou dans les convois de chemin de fer, et pourrir dans les vagons ou les halles de marchandises.

En dehors de la masse paysanne *qui, elle, est allée au front en entier,* qui n'a pas eu de sursis...

M. le lieutenant-colonel Josse. — Et qui a eu un million de tués.

M. Emm. Brousse. — ... et qui souffrira cruellement de l'arrêt des transactions, cette grève portera également un coup très préjudiciable aux pêcheurs de nos côtes qui ne pourront pas envoyer leur poisson sur les marchés de Paris et des grandes villes.

C'est au moment où l'on projette de faire cette grève du 21 juillet qu'on nous demande des crédits extraordinaires pour ceux-là même qui, pour une très grande partie, vont faire cette grève ! C'est inadmissible et le pays ne comprendra pas.

Pauvre vieux pays ! A quoi peut-il comprendre quelque chose, dans ce tourbillon d'incohérence et d'insanité ?

Un arrêt de 24 heures dans le fonctionnement des chemins de fer aurait entraîné un désordre qui eût duré deux mois. Et ce désordre eût entraîné des pertes incalculables pour les producteurs, pour les commerçants. Qui le commandait ? *L'Allemagne.* Qui payait les organisateurs de cette désorganisation ? *L'Allemagne.* Qui fusillera les traîtres ? *Nous l'attendons.*

Jamais on n'a voté tant d'augmentations de traitements pour les fonctionnaires en général, pour les cheminots et les postiers particulièrement. Jamais les administrations n'ont marché plus mal : jamais les chemins de fer et les postes n'ont été en pire anarchie.

Quand a commencé le grabuge ? Aux premiers mois de la guerre. Qui en a pris l'initiative ? Qui l'a déclanché ? Qui l'a diaboliquement aggravé ? *Le kamarade Thomas*. Quel est l'auteur de la vie chère ? *Le kamarade Thomas*.

En 1914, il fallait accroître la main-d'œuvre pour combler les lacunes de l'armement. Le kamarade Thomas, complice du traître Jaurès, et qui avait voté jusqu'à la dernière minute *contre* toutes les mesures de défense nationale, fut proposé à la direction de l'œuvre qu'il entravait de son mieux. La main-d'œuvre n'était pas difficile à trouver : de toutes parts, les suppliques arrivaient, de courageux travailleurs qui demandaient à travailler gratis, ou même en payant de leur poche, pourvu que ce fût loin du front (*Journal Officiel* p. 3399). En tout cas, ceux qu'on allait désigner devaient être casernés comme les autres soldats, nourris et payés *à l'abri* comme ceux qui souffraient et mouraient *dans les tranchées*.

Mais l'occasion était trop belle de ruiner la France, d'engraisser les antipatriotes et les lâches qui composent la horde bolcheviste. Le kamarade Thomas appela dans les usines et dans les bureaux de son administration tous les meneurs, les affidés, les complices, les créatures serviles du Parti, et les gava de salaires extravagants. Au sous-secrétariat des munitions, dans l'hôtel du tenancier de tripots Marquet et dans d'innombrables annexes, pullulaient les aigrefins de la Sociale, les tripoteurs, les rastaquouères, les Juifs tout frais débarqués de Francfort, de Berlin, de Cracovie, avec

leurs houppelandes et leurs papillottes graisseuses. Le téléphone, au cabinet du kamarade Thomas, était tenu par un naturalisé d'hier, chassé de son pays comme voleur et faussaire, promu aussitôt Français de première zône, déguisé en zouave pour trafiquer des fabrications et secrets militaires. Le reste du personnel était à l'avenant.

Les usines abritaient le Parti socialiste en entier. Les uns, travestis en inspecteurs ou contrôleurs ; les autres, ouvriers-amateurs; tous vivant dans la paresse et la débauche, en se gaussant des imbéciles qui couraient à la mort pour 5 sous. Le souvenir de la saturnale ouvrière-socialiste pendant les catastrophes de la France demeurera gravé dans la mémoire de notre nation. Menaçant à chaque instant de se mettre en grève, de provoquer des émeutes à l'arrière, de tirer dans le dos de notre armée, de laisser notre artillerie sans obus et nos fantassins sans cartouches, la horde à Thomas extorquait de la France désespérée une effroyable rançon. Des milliards, des dizaines de milliards disparurent dans les poches de ces pillards.

Et c'est pour répondre à leurs criminelles exigences par des capitulations désastreuses, — au lieu d'y répondre par le Conseil de guerre, les travaux publics ou le peloton d'exécution — que la planche aux assignats fut mise en mouvement. C'est pour engraisser les profiteurs de la guerre, les exploiteurs de désastres, que le billet de banque multiplié à l'infini dut perdre sa puissance d'achat, et que les choses nécessaires à la vie atteignirent des prix insensés.

L'ouvrier des usines n'était pas touché, puisqu'il recevait un salaire triple aussitôt que doublait le prix du beurre et de la dinde truffée. Mais tout le reste de la nation, la nation combattante ou laborieuse, la nation honnête et française fut ruinée. La banqueroute est à nos portes, et la misère nous

étreint, par l'effet des manœuvres socialo-bolchevistes du kamarade Albert Thomas.

M. Emmanuel Brousse n'a dénoncé cet homme (*Journal Officiel* p. 3396 et 3399) qu'au sujet de la vie chère. Or, tout se tient, dans le plan de destruction universelle, commençant par la destruction française.

Le kamarade Thomas avait été le complice du traître Jaurès dans l'organisation de la fameuse grève des chemins de fer — « *qu'importent les victimes !* » — pour prouver au kaiser que la Sociale était prête à paralyser la mobilisation en France : dénoncé comme voleur dans l'*Homme Enchaîné* par Clemenceau, le kamarade Thomas est allé à Berne trafiquer de la défense nationale et combiner le « coup » de Cottin avec les délégués allemands ; l'énorme scandale de Roanne, le vol de plusieurs centaines de millions dans une seule entreprise, est un simple specimen des « affaires Thomas » dont le dossier grossit chaque jour.

Si donc le kamarade Thomas a délibérément, systématiquement, obstinément, jeté les milliards en pâture à la canaille socialiste, avili le billet de banque, provoqué l'excessive cherté de la vie, ce n'est pas seulement pour enrichir ses complices, mais surtout *en exécution du programme bolcheviste conçu à Berlin* et d'abord essayé en Russie, pour l'expropriation des classes possédantes, pour l'anéantissement de la richesse acquise, pour la subversion totale de la société.

Avant d'acheter vos journaux

assurez-vous que

la VIEILLE-FRANCE

est bien mise en vente par la marchande.
Cette marchande, alors, est une bonne Française
qui a refusé le thaler judéo-allemand

Les trahisons du citoyen Jaurès.

Dans la *Vieille-France* n° **130**, en racontant l'un des premiers et des plus atroces crimes socialistes, Jean Drault se demandait, comme il se l'était demandé en racontant le drame de la Verrerie ouvrière, si le traître Jaurès n'était pas *dès lors* l'agent de l'Allemagne.

Or, nous recevons d'un de nos lecteurs la lettre suivante :

Au sujet de l'assassinat de Watrin, M. Jean Drault se demande si l'Allemagne n'avait pas choisi la région d'Albi et Jaurès comme agent pour jeter les bases d'un mouvement anarchique destiné à paralyser l'industrie française au profit de l'industrie allemande.

Son hypothèse est exacte.

Etant Administrateur en Algérie, j'allais passer mes vacances chez mon neveu, industriel à Nancy. Toute ma vie, je me souviendrai de la conversation qu'il venait d'entendre, et qu'il m'a rapportée : il venait de traiter des affaires au café avec des Allemands ; il affectait avec eux de ne pas connaître l'allemand, de sorte qu'ils ne se gênaient pas pour causer devant lui. Or, voici ce que mon neveu m'a raconté :

« Ces Allemands se plaignaient du marasme dans « lequel était l'industrie de la verrerie en Allemagne. « Les chefs des principales maisons s'étaient groupés, « et avaient souscrit 2 millions, puis avaient discuté « du meilleur emploi à faire de cette somme : soit « pour des réclames dans tout l'univers, soit pour « fomenter des grèves *dans les verreries prospères des « pays voisins. C'est cette dernière résolution qui avait « été adoptée ».*

Mon neveu ajoutait : « Je ne serais pas surpris « qu'une grève vînt à se produire en France. »

Quelques mois plus tard, éclatait la grève d'Albi, et il me semble impossible qu'il y ait là une simple coïncidence.

Donc, dès son entrée dans le Parti Socialiste, qu'il avait trouvé français et qu'il devait germaniser, le

transfuge du centre gauche était *un agent de l'Allemagne*.

Il fut traître pendant la paix, traître à l'approche et pour la préparation de la guerre, aux gages de Berlin toute sa vie.

Israël

Pour la Lorraine!

Le Gouvernement de la République a résolu de montrer aux Provinces reconquises qu'elles seront vraiment assimilées à la mère patrie.

Le 14 juillet, la croix de la Légion d'honneur a été solennellement conférée au **Juif** Hannaux, président du Consistoire israélite de Lorraine.

Ce qu'on décide rue de Lancry (*Paris*).

Le 8 juin 1919, les chefs de l'armée juive occupant Paris ont tenu un Conseil de guerre à la salle Lancry, sous la présidence de M. Guinsbourg.

M. Slatopolsky, président de la vaste organisation *Tharbouth*, a fait un discours en hébreu (*Peuple Juif*, 15 Sivan, nº 24) :

En Russie, a-t-il dit, dès que la Révolution eut fourni aux Juifs le moyen de déployer leur activité, ils ont commencé à édifier par centaines des écoles et des lycées hébraïques, où tous les sujets sont traités en hébreu.

Déjà, 200.000 Juifs parlent hébreu. Il y a des meetings hébraïques où toute l'assistance comprend l'hébreu (*comme à Paris*).

En Palestine, il a été décidé que, si tout le monde peut être électeur, ne seront éligibles que ceux qui parlent hébreu, parce que l'hébreu sera la seule langue admise au Parlement de Eretz Israël.

En France, les Juifs sont citoyens de première zone sans savoir le français.

MM. Kaplan (chef de *Tzeëre-Sion*), Braunstein, Hermann, Goldstein, ont célébré les mérites des Juifs qui continuent de « faire briller les sept bougies de la *Menorah* nationale » au milieu des *goym* aveugles et stupides.

Tels, les citoyens français du Xe arrondissement qui fumaient leur pipe sur le trottoir de la rue de Lancry,

sans seulement se douter qu'un état-major ennemi complotait l'asservissement et l'avilissement de la France de l'autre côté du mur.

Une manœuvre juive en vue.

Le *Matin* du 24-7 se déclare en possession de documents sur les « *Atrocités bolchéviks* »; « les bolchévicks organisent systématiquement le massacre des enfants, dans des conditions particulièrement effroyables; ils ont réquisitionné d'office et astreint à un travail forcé des enfants *polonais* et **israélites**, etc. »

Voyez-vous l'impudence? Voyez-vous se dessiner la manœuvre?

Depuis deux ans, les Juifs ont égorgé les Polonais, les Russes, les Hongrois, décervelé ces nations par le massacre de leur élite, pillé, brûlé, exterminé. **Les Bolchevicks, c'est les Juifs :** nous en avons fourni les preuves, tirées non seulement des journaux anglais, mais des journaux français enjuivés, et des journaux juifs. Maintenant que va sonner l'heure des règlements de comptes, les Juifs essaieront de faire croire qu'ils ont été les victimes.

Des Français, même lecteurs du *Matin*, seront-ils assez stupides pour admettre que les petits Juifs ont été maltraités par les Bolchevicks dont tous les chefs, les commissaires, les Soviets, sont **Juifs**, et dont les commanditaires sont des financiers **Juifs** comme Jacob Schiff, Loeb et Cie de New-York (également commanditaires du Wilson de Wyse et Morgenthau)?

Lévi, successeur de Lévy.

Le 30 juin, M. Israël Lévi a été élu grand Rabbin du Consistoire Central de France en remplacement de M. Alfred Lévy. M. Israël Lévi est gendre de l'ancien Grand Rabbin Zadoc Kahn, qu'il ne faut pas confondre avec M. Zadoc Kahn, avoué de l'Opéra.

L'Assemblée consistoriale de Paris avait eu lieu le 22-6, sous la présidence du « baron » Edmond de Rothschild.

A cette occasion, *le Peuple Juif* évalue à 100.000 le nombre des Hébreux campés à Paris, parmi lesquels le sous-dictateur de la République, trois ministres, les directeurs de toutes les Administrations ou Institutions

et les Présidents ou Administrateurs de toutes les compagnies, associations, entreprises de quelque importance.

De Bloch à Kaplan.

M. Kaplan, membre du « Conseil National (*sic*) Juif de l'Ukraine », se plaint que 50 Juives aient été violentées *à Bielaya-Tzerkof*.

Nous avons suivi naguère, *à Paris*, le procès du Juif Bloch, qui louait de petites ouvrières affamées pour leur enfoncer des aiguilles et des épingles dans les seins. Est-ce que les Français réclamaient? Pas du tout; les Français jugeaient que le maître Hébreu doit s'amuser à sa guise.

Condamnation de l'avocat Juif Horn.

Le **Juif** d'Autriche, Geisa Horn, naturalisé Français en 1898, avocat-conseil de l'ambassade d'Allemagne, inscrit au barreau de Paris, vient d'être condamné par la 10e Chambre à huit mois de prison pour *commerce avec l'ennemi*.

Comment ce **Juif** a-t-il été soustrait à la juridiction militaire?

Le barreau de Paris est infesté de rastaquouères, de Longuet et de Paul Meunier. Qui le nettoiera ?

Encore une « baronne » juive décorée.

Arrestation de Mme la baronne d'Olly de Corville de Torcy, qui se promenait en costume kaki, avec la Croix de la Légion d'Honneur et la Croix de guerre sous l'escorte d'un officier roumain.

Mme la baronne d'Olly etc. s'appelle en réalité Jeanne **Meyer.**

Puisque Mme Amschel s'intitule « baronne » de Rothschild et reçoit la Croix de Guerre, il n'y a pas de raisons pour que Jeanne Meyer s'en prive.

Cependant, la Justice l'a confiée à son congénère, le **Juif** Roubinovitch pour « examen mental ». Il s'agit de la déclarer irresponsable.

La « solidarité républicaine ».

Une association dite *La solidarité républicaine* s'est constituée à Oran (*Echo d'Oran*, 30-6).

PRÉSIDENTS D'HONNEUR : M. le Gouverneur général de l'Algérie, M. le général Lyautey, M. le Préfet d'Oran.

Comité effectif : les citoyens Azra David, Salomon Arronas, Ed. Skinazi, Elie Dahan, Abraham Sabbah, Siboun, Jonas Lévy, Samuel Benattar, David Cohen, etc.

La nouvelle France, la vraie République.

Menus faits.

Le **Juif** Bloch a défendu (19-7) le policier allemand Thomas, chef de la bande des dénonciateurs qui ont fait fusiller par les Allemands d'innombrables patriotes français.

Le **Juif** Bloch (*un autre*) paiera 500 francs d'amende pour avoir revendu 4.200 fr. la tonne comme poudre de cacao des coques de cacao. De la main d'un **Juif**, les Français prennent pour des noix les coquilles de noix : pourvu que leur maître s'enrichisse!...

Le **Juif** Morgenthau (v. n° **130**. p. 11) a été fait officier de la Légion d'Honneur; la **Juive** Morgenthau chevalière de la Légion d'Honneur; s'il y a des petits Morgenthau, ils auront la médaille militaire. La Légion d'Honneur est un ghetto.

Le **Juif** Mannheim,

(coupé)

Berlin!

Le **Juif** Dreyfus, le héros de l'Affaire, qui avoua sa trahison en acceptant sa grâce, est promu *officier de la Légion d'honneur*. Mais la décoration d'Ullmo, Landau, Goldschild et Rappoport est ajournée.

LES LIVRES

Sous le masque de Molière.

Des Anglais érudits ont démontré que Shakespeare n'avait pas existé, que ses œuvres ont été écrites soit par Bacon, soit par lord Rutland.

Un « érudit » français, qui a l'incroyable modestie de rester anonyme, établit que les comédies de Molière ont été composées par Louis XIV. Cette farce est très amusante, et richement documentée.

FIGURES DE LA TROISIÈME

Le roman rocambolesque de la Grande Thérèse

par JEAN DRAULT

Pour le grand public, l'affaire Thérèse Humbert ne date que du fameux procès de 1903.

Mais la *Libre Parole* raconta le roman de la famille Humbert dès le 19 mars 1895. Nul journal ne le reproduisit. Il fut étouffé par la conspiration du silence. Le journal de Drumont publiait :

Tous les personnages de la *France juive* sortent peu à peu de leurs pages.

On nous affirme que M. Humbert, ancien député de Seine-et-Marne, et Mme Humbert viennent d'être appelés chez M. Doppfer, juge d'instruction, sur une plainte de M. Imbert, liquidateur judiciaire.

Dans le tome II de la *France juive*, Edouard Drumont avait esquissé un rapide portrait de cette famille Humbert.

On savait seulement alors que le père, garde des sceaux, vice-président du Sénat, premier président de la Cour des comptes, franc-maçon influent, avait été avec Léon Say, homme des Rothschild et de la Haute-Banque internationale, c'est-à-dire judéo-allemande, et avec le Juif Lœw, l'instrument des Juifs dans la catastrophe de l'Union générale.

Le père Humbert, d'abord petit professeur de Droit à la Faculté de Toulouse, ne possédait aucune fortune.

Soudain, le bruit courut qu'il bénéficiait d'un héritage fabuleux. Le mot fabuleux peut être pris ici dans les deux sens.

On crut tout naturellement que l'histoire de cet héritage était inventée de toutes pièces par la famille Humbert, pour masquer les profits qu'avaient valus à Humbert père les services rendus par lui aux Juifs et à la Prusse dans l'affaire de l'*Union générale.*

L'histoire de l'héritage était bien inventée, en effet, mais dans un tout autre but.

Ce qui fut visible tout de suite, c'est que le fils Humbert acheta d'immenses propriétés dans l'Aude, et une propriété splendide en Seine-et-Marne : le château et le domaine des Vives-Eaux, ancienne résidence du surintendant Fouquet, emprisonné sous Louis XIV pour ses concussions.

Pour achever de payer cette terre, le fils Humbert emprunta 750.000 francs à un notaire de l'Aude et 150.000 francs à Melun. Les 750.000 francs ne furent pas remboursés dans les délais. Un procès fut intenté à l'emprunteur, puis arrêté à la dernière minute.

La *Libre Parole* ajoutait :

Edouard Drumont avait glissé légèrement sur ce fait, qui n'était qu'un détail, dans une œuvre aussi complexe que la *France juive.*

Aujourd'hui, la vérité commence à se faire jour.

Des faits plus récents, en effet, qui avaient passé inaperçus à leur date, jetaient une curieuse lumière sur les Humbert et les montraient comme les héros d'un véritable roman à la Ponson du Terrail.

Divers coups de revolver.

Le 4 octobre 1894, une femme s'arrêtait devant le numéro 65 de l'avenue de la Grande-Armée, sortait un revolver de sa poche et se livrait à un énigmatique exercice de tir dans les vitres de l'hôtel situé à cette adresse. Elle n'en brisait aucune, soit maladresse, soit intentionnellement.

Cet hôtel était celui de la famille Humbert.

Les journaux ne parlaient pas de ce fait-divers. Seul, le *XIX^e^ siècle* du 5 octobre 1894 publiait cette note :

Des ordres sévères ont été donnés pour qu'aucun renseignement ne soit communiqué à la presse. Le frère de Mme Humbert, dont le mari est absent, a passé

toute la soirée en conférence avec le secrétaire du commissaire de police de la rue de Magdebourg.

La femme avait tiré à blanc; elle déclara avoir été volée, spoliée, réduite à la misère par la famille Humbert et n'avoir eu d'autre but, dans son impuissance à se faire rendre justice, que de forcer, par un scandale inoffensif, l'opinion publique à s'occuper d'elle.

On la fit passer pour folle et aucune instruction ne fut ouverte.

La *Libre Parole*, seule, tint compte de la note publiée par *Le XIX^e siècle*. Elle dévoila le pot-aux-roses. La femme n'avait nullement le délire de la persécution.

Le coup de revolver à blanc avait d'étroites corrélations avec le détournement d'une somme de 600.000 francs commis par un liquidateur, M. Benoist, au profit et avec la complicité de la famille Humbert.

Un autre liquidateur, M. Imbert, désigné pour remplacer l'indélicat Benoist et pour effectuer le recouvrement des 600.000 francs détournés, vit sa tâche entravée par de mystérieuses et redoutables influences.

Ne se sentant pas soutenu contre des menaces à mots couverts dont il était l'objet, il abandonna la partie après avoir fait constater à qui de droit l'inutilité de ses efforts.

Toutes les plaintes furent étouffées et classées.

Vers le 19 février 1895, autre coup de revolver, mais non à blanc, celui-là.

M. Girard, chef d'une importante maison de banque à Elbeuf, se suicidait dans ses bureaux, à Paris, 5 rue d'Uzès.

La presse enregistra cet incident dans la rubrique des *Faits-Divers*, en déclarant que les motifs de ce suicide étaient inconnus.

Or, la mort de M. Girard avait pour conséquence immédiate la liquidation de sa banque, ou plutôt de la société en commandite par actions à qui elle appartenait, avec un passif de 10 millions.

Et la cause du suicide était parfaitement connue. Elle était exposée tout au long dans une lettre trouvée, après sa mort, sur le bureau du désespéré. Cette cause, c'était une créance Humbert!

Par suite de manœuvres occultes, la créance, qui représentait à elle seule plus de moitié de l'actif social de la banque, s'était progressivement élevée au chiffre énorme de 5.400.000 francs.

Les retards de ses débiteurs à le rembourser, les influences et les complaisances judiciaires qui s'interposaient entre ces débiteurs malhonnêtes et leur créancier avaient affolé ce malheureux. Il s'était pris à douter du remboursement qu'on lui avait si souvent représenté comme prochain. Il voyait l'heure de la banqueroute approcher. Il se fit sauter la cervelle.

La Justice, dont l'attention avait été si souvent attirée par les agissements de la famille Humbert, allait-elle enfin s'émouvoir, ouvrir une enquête?

Nullement! On avait pu saisir au collet quelques usuriers, quelques coquins de troisième ordre, accusés tout récemment ou simplement soupçonnés d'avoir causé les suicides du jeune Flameng ou du vaudevilliste Raoul Toché.

Mais on n'allait pas inquiéter, pour le suicide d'un M. Girard, un député, fils d'un ancien garde des sceaux, premier président à la Cour des comptes, et sa femme née d'Aurignac, riche de 40 millions grâce à un legs.

Disons tout de suite que ce legs, c'est la base du roman de la grande Thérèse.

Faute d'informations, la presse demeura muette. Aucune poursuite ne fut intentée.

La plainte de M. Imbert.

Le 12 février, sept jours avant le suicide du banquier Girard, le liquidateur Imbert, chargé du recouvrement des 600.000 francs détournés par l'ex-liquidateur Benoist au profit des Humbert, avait déposé entre les mains du juge d'instruction Doppfer la plainte dont nous avons parlé au début de cet article.

Elle visait l'auteur principal du détournement et les époux Humbert, considérés comme complices.

Afin de donner plus de solennité et d'autorité à sa démarche, il s'était fait accompagner dans le cabinet du juge d'instruction par son avocat en robe, qui étaya juridiquement et énergiquement la plainte.

Devant les réclamations solides du liquidateur, la justice se décidait enfin à intervenir ; et M. Doppler avait convoqué en son cabinet M. et Mme Humbert.

Nous dirons ultérieurement ce qui advint de cette plainte.

Mais il n'est pas inutile, auparavant, de donner un aperçu des bruits et des soupçons qui enveloppaient la famille Humbert et commençaient à affoler ces criminels, dès cette année 1895.

M. Imbert, voyant que la justice ne pouvait se décider à les inquiéter, avait tenté un procès au civil avant de mettre en mouvement le juge d'instruction.

Mais au tribunal civil comme au tribunal de commerce, il avait trouvé les Humbert également puissants par leurs influences.

La maffia politique les protégeait au civil et au parquet. Le Juif gardait le prétoire au tribunal de commerce.

Un juge du tribunal de commerce, président de section, le Juif B, s'était institué le défenseur de l'intéressante famille. Il intervenait en sa faveur chaque fois que des demandes en paiement se produisaient.

Le fait ayant été dénoncé au président du Tribuual de commerce, ce dernier avait mis en demeure le vigilant B. de donner sa démission.

Le Juif s'y était refusé. Il avait dû quitter ses fonctions pendant plusieurs mois. On lui avait ensuite permis de les reprendre dans la crainte d'un scandale plus grand.

Pendant dix ans, de 1885 à 1895, les époux Humbert avaient pu ainsi multiplier leurs emprunts gagés sur une fortune absolument hypothétique.

Ces emprunts, au moment de la plainte Humbert, dépassaient 20 millions !

La Banque de France, en escomptant le papier Humbert qui n'était pourtant ni commercial ni financier, avait constitué à ces escrocs un crédit qui transformait la légende de leur mystérieuse fortune en une réalité aux yeux des gogos.

Tous les grands corps de l'Etat se rendaient ainsi complices d'une monumentale escroquerie.

L'Héritage Crawford.

Quel était donc ce legs mystérieux de 40 millions d'où provenait, au dire des Humbert, la fortune qui gageait leurs formidables emprunts?

Voici l'histoire qu'ils avaient mise en circulation :

En 1883, un Anglais, M. Henry Crawfort, décédé à Toulouse, aurait légué la totalité de sa fortune, évaluée à environ 40 millions en rentes françaises, un titre de rente 3 % de 1.450.000 francs, à Mme Marie-Thérèse d'Aurignac, épouse de M. Frédéric Humbert, député de Seine-et-Marne, fils de M. Humbert, ancien garde des sceaux, vice-président du Sénat, premier Président de la Cour des Comptes.

Le motif de cette libéralité n'était point clairement expliqué.

Mme Thérèse Humbert, déjà envoyée en possession, allait entrer en pleine propriété et jouissance de cette fortune, lorsque deux neveux du testateur, MM. Robert et Henry Crawford, survenant, auraient prétendu détenir un autre testament de leur oncle, portant la même date que le premier, et aux termes duquel la fortune, au lieu d'être attribuée à Mme Humbert, était léguée à MM. Robert et Henry Crawford et à Mlle Maria-Pauline d'Aurignac, sœur de Mme Humbert, à charge de servir à celle-ci une rente de 360.000 francs.

A cette époque, mars 1883, Mlle d'Aurignac étant mineure, aucune transaction n'était possible.

En attendant la majorité de cette riche légataire, M. et Mme Humbert avaient été, par une convention du 14 mars 1883, institués gardiens et séquestres amiables de la fortune, avec faculté de prélever sur les revenus une somme de 30.000 francs par mois.

Le 9 décembre 1884, Mlle d'Aurignac étant devenue majeure, toutes les conditions du séquestre amiable étaient confirmées. Le même jour, une transaction intervenait aux termes de laquelle, moyennant remise par Mme Humbert de 3 millions à chacun des frères Crawford, ces derniers renonçaient « à toutes revendications sur l'héritage de leur oncle. »

La justice donnait une réalité à la fable des Crawford qui n'existait ainsi que sur papier timbré. Quelles complicités cela suppose!

L'un des neveux se dérobait à l'obligation résul-

tant de cette transaction. Et c'est sur cette transaction, non sur les Testaments *que personne n'avait jamais vus*, que s'engagea une lutte de procédure épique qui devait durer de novembre 1885 à janvier 1892.

Dès octobre 1886, le tribunal avait donné main-levée du séquestre et ordonné que M. et Mme Humbert pourraient « disposer, comme de choses leur appartenant, des biens et valeurs séquestrés entre leurs mains. »

Ce jugement fut confirmé en appel ; cela avait pris trois ans (janvier 1890 exactement), puis en cassation, deux ans plus tard (janvier 1892).

Pendant dix ans, les époux Humbert avaient pu contracter, en toute sécurité, une série d'emprunts dont le total, en mars 1895, atteignait 22 millions et dont l'échéance, toujours prochaine, devait marquer la fin du procès en cours.

Tous les créanciers, recrutés dans les classes les plus diverses de la société : capitalistes, artistes, Banque de France, usuriers professionnels, devaient être payés « fin du procès ».

Trois ans après la fin du procès, aucun n'avait reçu un sou !

S'ils réclamaient, on les amusait par de belles paroles ; s'ils insistaient, le fameux Juif B... les priait de se taire. Alors ils cessaient d'importuner les escrocs, mais pour recommencer quelques mois plus tard.

Il semble, disait la *Libre Parole* dans son numéro du 20 mars 1895, que M. et Mme Humbert aient tenu le langage d'Erlanger à son avocat, rappelé par Edouard Drumont dans un article récent : « J'ai 10 millions à sacrifier ; j'aime mieux les donner à ceux qui me défendent que de les rendre à mes créanciers. »

Les dupes finirent par se demander : « Ah ! ça ! L'héritage existe-t-il ? »

Le Testament de M. de Crac.

« Mais oui ! ne cessait de répondre Mme Humbert, celle qu'on devait appeler huit ans plus tard, lors du procès à tapage qui résulta de cette escroquerie vraiment nationale, mais oui ! l'héritage existe ! Le gouverneur de la Banque de France, M. Magnin, a été convié par nous à constater sa réalité. C'est ce qui

vous explique les facilités qu'il a données à notre signature! »

Ironiquement, la *Libre Parole* répondait :

Il est évident que s'il en était autrement, la Banque de France aurait, par sa complaisance ou sa légèreté, encouru une grave responsabilité morale.

A moins de conclure à l'invraisemblable, à un vaste complot dans lequel notaires, avoués, adversaires eux-mêmes seraient complices, il paraît impossible d'admettre que la fortune n'existe pas.

Mais alors, si la fortune existe, d'où vient que M. et Mme Humbert préfèrent, à la joie de jouir enfin de cette fortune qui leur est disputée depuis dix ans, les humiliations de toute espèce, les coups de revolver devant leur hôtel, les insinuations malveillantes résultant du suicide du banquier Girard, les hontes d'une complicité avec le malhonnête Benoist?

Il y a bien le prétexte d'un nouveau procès engagé, qui depuis trois ans est toujours au même point; mais ce prétexte n'est pas sérieux, car l'ultime échéance des engagements était la fin du procès Crawford, et ce procès est aujourd hui fini et bien fini.

Existe-t-il quelque autre obstacle inconnu devant lequel les tiers eux-mêmes doivent s'incliner?

Car, chose curieuse, la plupart des créanciers ne soufflent mot, les uns, parce qu'ils ont encore confiance dans les promesses sans cesse renouvelées, les autres parce que, dans l intérêt de leur crédit commercial, ils jugent nuisible de faire connaître la somme, quelquefois énorme, dont ils sont créanciers.

Quoi qu'il en soit, en présence des scandales que nous avons rappelés et de tant d'autres qui menacent d'éclater, avec un krach final de plus de 20 millions, il est temps que la Justice se décide enfin à faire la lumière sur cette ténébreuse affaire.

Nous verrons ultérieurement que le testament dont bénéficiait la grande Thérèse était le testament de M. de Crac lui-même, le testament des *Craque-fort*, comme on disait à l'époque.

Autour d'un testament qui n'avait jamais existé, tous les pouvoirs de la Troisième, politiques, judiciaires, financiers, marchèrent, instrumentèrent, protégeant et favorisant la plus fabuleuse escroquerie des temps modernes et même anciens!

Le roman de la maçonnique famille Humbert a une portée morale, ou immorale, considérable; il donne l'étiage de l'honnêteté du régime. Aucun détail n'en doit demeurer ignoré.

Nous les mettrons tous en lumière pour l'historien de demain.

INFORMATION FINANCIÈRE

Société Générale

Il est rappelé à MM. les Actionnaires que l'Assemblée Générale du 27 mars 1919 a fixé le dividende total à 15 francs bruts par action qui, sous déduction des impôts, donnent 14 fr. 25 nets, sur lesquels un acompte de 6 fr. 25 a été payé le 2 janvier 1919. Il sera donc distribué, à partir du 1er juillet 1919, 8 fr. 75 bruts par action, soit, sous déduction des impôts, 8 francs nets.

Le paiement s'effectuera à Paris, au Siège de la Société, 29, boulevard Haussmann, et dans toutes ses Agences.

Aux Bureaux de la VIEILLE-FRANCE :

Le livre de la guerre :

La Race a parlé. 4 fr.50

Le livre d'avant-guerre :

Le Réveil . . . 3 fr.

Le livre de toujours :

Pour être sages. 4 fr.50

RHUMATISMES La goutte et toutes les maladies arthritiques sont guéries radicalement par le **TRAITEMENT DU CHARTREUX**, le plus puissant antirhumatismal connu. Pas d'insuccès, pas de régime spécial. Demandez à M. Malavant, 19, rue des Deux-Ponts, à Paris, la brochure explicative gratuite et franco, vous vous guérirez vous-mêmes.

Le Gérant : GENDROT

Imp. Chantenay, 15 rue de l'Abbé-Grégoire, Paris

ANNIVERSAIRE

de l'exécution d'un traître

C'est pour la Campagne électorale

qu'il faut **avoir sous la main**

et qu'il faut **répandre**

La Sociale, histoire du Parti socialiste jusqu'à 1914. **2.50**

Le traître Jaurès, son procès, sa condamnation par le jury populaire.. . . . . **1 »**

(Réductions pour la propagande).

Vous ne pouvez combattre la propagande forcenée, les légendes, les mensonges audacieux dont le Parti bolchéviste assaille l'ignorance et la crédulité populaires — qu'au moyen de documents nombreux, précis, irréfutables, toujours appuyés sur des références exactes.

Et vous ne les trouverez que dans le volume **La Sociale**, complété par la brochure *Comment je n'ai pas tué* **le traître Jaurès** : le dossier complet du *bolchévisme français*, le dossier de *vingt ans de trahison*.